

# N'en jetez plus!

Rentrée 2020

[www.sirtomra.fr](http://www.sirtomra.fr)

Le journal du SIRTOMRA (Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay)

## UN GRAND MERCI !

Les agents de collecte des déchets ont reçu durant le confinement de nombreux messages de soutien de la part des habitants. Beaucoup avaient pris l'habitude d'accrocher des remerciements, des dessins d'enfants sur les poubelles. Ces attentions ont été très appréciées du personnel et ont décoré leur local d'accueil à Pithiviers pendant de nombreuses semaines. N'oublions pas non plus les agents de déchetteries qui vous ont accueillis durant cette crise. Ils ont eu à faire face à des conditions bien particulières. Tout s'est bien passé, malgré des moments d'attente plus ou moins longs.



**Et après ?** Nous espérons que cette bienveillance continuera au quotidien et que certains comportements agressifs et irrespectueux ne reprendront pas le dessus.

## Nouveaux camions

Le nouveau marché de collecte, démarré le 01 avril 2020, imposait la mise en service de camions plus récents. C'est ainsi que depuis juillet deux nouveaux camions-bennes assurent les tournées de collecte. Ils apportent plus de sécurité et de confort aux équipages. Ils sont aussi équipés de moyens de géolocalisation et de remontées d'informations en temps réel entre le terrain, Véolia et le SIRTOMRA. Le traitement des incidents et des difficultés de collecte est, de ce fait, rendu plus efficace. Enfin, ces camions qui sillonnent tout le territoire seront porteurs sur leurs flancs de messages et d'informations pour rappeler les bons gestes dans la production et la gestion de nos déchets.



## LA SÉCURITÉ EN DÉCHETTERIE

Depuis le mois de mars à la déchetterie de Neuville aux Bois un nouvel aménagement a été mis en place pour le quai gravats. Le fait de surélever la benne limite les risques en cas de chute. Tout en vous sécurisant, cette solution facilite le dépotage sans garde-corps et réduit aussi les émissions de poussières. Il est pour le moment en test, si celui-ci est concluant ce système sera installé dans les déchetteries de Patay et Artenay.



## ÉLECTRICITÉ VERTE À SOUGY

En 1971, le SIRTOMRA installait une décharge à Sougy, sur un terrain de plus de 5 Hectares devenu sa propriété, pour y enfouir les ordures ménagères de son territoire. En 2020, sur ce même terrain comblé de déchets, les panneaux photovoltaïques ont fleuri en masse. Au nombre de 5 728, ils forment un parc photovoltaïque d'une puissance de 2,491 MW, correspondant à l'équivalent de la consommation de 2 215 habitants (hors chauffage et eau chaude).



Cette réalisation est la démonstration de l'engagement du SIRTOMRA, reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte par le Ministère de la transition écologique et solidaire, à promouvoir et défendre les valeurs de l'économie circulaire.

Après un projet avorté en 2014, c'est finalement la proposition de la société Quadran qui a été retenue et une promesse de bail est signée en 2016. Les travaux ont débuté en avril 2020 et la production a démarré le 22 septembre 2020.

Le syndicat ressent une certaine fierté pour la valorisation de ce terrain inculte, en produisant de l'énergie verte et renouvelable. Cette installation est une suite logique des actions que le SIRTOMRA mène pour promouvoir la réduction des déchets, le recyclage et la valorisation sous toutes ses formes.

## FABRIQUEZ UN KIT ZÉRO DÉCHET

## INSCRIVEZ-VOUS !

Dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets nous vous proposons des **ateliers gratuits** pour vous apprendre à fabriquer un kit zéro déchet. Par un atelier d'une heure (sans couture) venez créer : une éponge Tawashi, un tote bag, un emballage de cadeau façon furoshiki. **Ces ateliers se dérouleront suivant le calendrier ci-dessous :**

- **GIDY : Samedi 21 novembre** de 14h à 15h, de 15h à 16h et de 16h à 17h
- **ORGÈRES EN BEAUCE : Lundi 23 novembre** de 10h à 11h et de 11h à 12h
- **PATAY : Mercredi 25 novembre** de 10h à 11h et de 11h à 12h
- **ARTENAY : Vendredi 27 novembre** de 10h à 11h et de 11h à 12h
- **NEUVILLE AUX BOIS : Samedi 28 novembre** de 14h à 15h, de 15h à 16h et de 16h à 17h

Les places sont limitées à 12 personnes par séance et sur inscription obligatoire avant le 16 novembre par téléphone au 02 38 91 58 95 ou par mail : [communication.sirtomra@orange.fr](mailto:communication.sirtomra@orange.fr)

2020

## QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



• **DEPUIS MARS :** Faire face aux contraintes des consignes sanitaires dues à la COVID 19. Si la collecte en porte à porte n'a jamais été affectée il a fallu adapter les modes d'accueil en déchetteries afin de respecter au mieux les gestes barrières.



• **JUILLET :** Dans le cadre du nouveau marché de collecte, obligation de présenter ses ordures ménagères en bac à la norme. L'application de cette règle s'est faite après une longue période de communication débutée à l'automne 2019 avec la distribution du journal du syndicat « n'en jetez plus » dans toutes les boîtes aux lettres.



• **JUIN-SEPTEMBRE :** Construction d'une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge de Sougy appartenant au SIRTOMRA. La mise en service s'est effectuée le 22 septembre.

# LE SIRTOMRA EN UN COUP D'ŒIL

## NOTRE IDENTITÉ



**49 ANS**

de présence et d'accompagnement dans l'optimisation des solutions de collecte et traitement des déchets ménagers



**4 MISSIONS**

- Prévention
- Collecte
- Traitement
- Valorisation



**28 089 HABITANTS**

desservis sur le territoire couvrant 40 communes



**125 000 Kms**

Parcourus dans l'année par les 4 équipes de collecte en porte à porte



2

## LES CHIFFRES DE LA COLLECTE (ANNÉE 2019)



**5240 T**

d'ordures ménagères (187kg/habitant)



**1274 T**

d'emballages et de papiers (45kg/habitant)



**891 T**

de verre (32kg/habitant)



**10 038 TONNES EN DÉCHETTERIE**  
**357 KG/HABITANT**

- **2 629 T** de déchets verts (94 kg/habitant)
- **1 086 T** de tout venant incinérable (39 kg/habitant)
- **1 797 T** de tout venant (64 kg/habitant)
- **2 651 T** de gravats (94 kg/habitant)
- **437 T** de ferraille (16 kg/habitant)
- **59 T** de bois (4kg/habitant)
- **601 T** de mobilier (21 kg/habitant)
- **288 T** d'appareils électriques (10 kg/habitant)
- **115 T** de textile (4 kg/habitant)

### LE BON CONSEIL

En déchetterie, pour gagner votre temps (et celui des autres usagers) prenez soin de

**TRIER VOS DÉCHETS EN CHARGEANT VOTRE VÉHICULE.**

Vous n'aurez plus à chercher et à déambuler sur le quai !



**ALERTE TRI !**

**LA QUALITÉ DU TRI SE DÉGRADE**



**PAS DE VÊTEMENTS  
DANS LE BAC JAUNE**

TOUS INTÉRESSÉS – TOUS RESPONSABLES



Plusieurs lois françaises récentes obligent les collectivités à réduire la production de déchets sur leur territoire. Nous sommes tous des consommateurs, nous avons tous un rôle à jouer pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat :

• **-15 % de déchets ménagers par habitant d'ici 2030**

(loi de lutte contre le gaspillage alimentaire)

• **Loi sur l'obsolescence programmée :**

certaines appareils peuvent devenir inutilisables pour cause d'incompatibilité avec de nouveaux services (des mises à jour, par exemple), tandis que d'autres peuvent tomber en panne sans qu'ils soient techniquement, ou même économiquement, réparables (notamment en raison de l'indisponibilité des pièces détachées). Un article a été voté en 2015 dans le cadre de la loi sur la transition énergétique faisant de l'obsolescence programmée un délit en France.

Afin de vous aider à vous lancer ou à poursuivre vos efforts dans la réduction des déchets vous pouvez suivre la règle des 4 R : Réduire, Recycler, Réparer et Réutiliser.

## RÉDUIRE

Sur notre territoire chaque habitant jette environ 187 Kg d'ordures ménagères en une année. Même si nous sommes en dessous de la moyenne nationale qui est de 226 kg par habitant, il est nécessaire de poursuivre les efforts pour valoriser plus de déchets.

• **En compostant**

Vos ordures ménagères sont constituées de 27 % de déchets organiques (éplures, restes de repas...) qui sont entièrement valorisables en compost. **Savez-vous que le Sirtomra accorde une subvention de 30€ pour l'achat d'un composteur ? (dans la limite des frais engagés).**

• **En privilégiant les emballages recyclables**

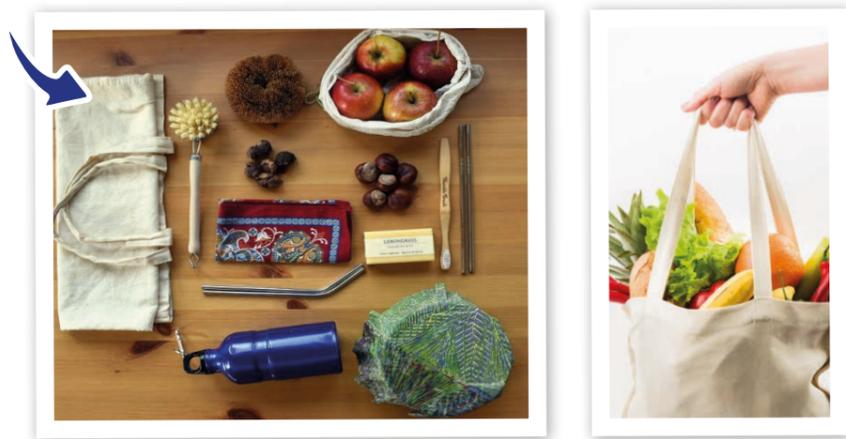
Éviter le suremballage, préférer le carton au plastique, penser aux recharges ou au vrac dans les magasins, utiliser du papier recyclé pour imprimer...

• **En remplaçant le jetable par du durable**

- > Fini les produits éphémères qui se jettent après une ou deux utilisations (essuie-tout, lingettes, bouteilles plastique...)
- > Longue vie aux sacs réutilisables, aux pailles en inox, aux disques de coton lavables, aux serviettes en tissu, à la gourde, à l'éponge tawashi\*, très efficace pour nettoyer la vaisselle.

\* L'éponge tawashi, simple à réaliser soi-même et efficace, elle permet de donner une seconde vie aux vêtements et draps troués.

Plus économiques et durables de nombreuses solutions s'offrent à vous. Commencez pas à pas par remplacer vos différents objets du quotidien.



**Le gaspillage de nourriture = 29kg/habitant/an (108 €)**

## RÉUTILISER = DONNER UNE 2<sup>e</sup> VIE

- Penser aux ressourceries, Emmaüs, le secours populaire ou faire un vide grenier.
- Repeindre ou customiser des objets et meubles
- Revendre à la place de jeter : nombreux sites internet, brocantes, dépôts vente...
- Louer ou prêter des objets qui sont utilisés très peu de fois dans l'année.
- Déposer vos vêtements dans les friperies ou dans les bornes relais pour le textile, linge de maison ou chaussures



Exemple avec des pneus



Borne pour le textile

## RECYCLER

Si vous achetez en vrac, et au marché, alors vous n'avez déjà plus beaucoup d'emballage à jeter dans votre bac à couvercle jaune. **Rappel des consignes de tri :**

**Je mets dans le bac à couvercle jaune :**

- Certains plastiques** : Uniquement bouteille, bidon, flacon... (Ni pot, ni barquette)
- Emballages métalliques** : Barquette aluminium, conserve, aérosol, canette... (Aérosols sans bouchon)
- Briques alimentaires** : Brrique de lait, jus de fruit, soupe...
- Petits cartons** : (Grands cartons en déchetterie)
- Journaux, magazines ...** : (Enlever le film plastique)

Les emballages recyclables doivent être **en vrac, bien vidés** de leur contenu, **non imbriqués**.

ECO EMBALLAGES

## RÉPARER

**10 038 Tonnes en déchetteries / 357 kg/habitant/an dont 10 kg d'appareils électriques et électroniques**

**AVANT LA DÉCHETTERIE, PENSEZ :**

- Repair café : certains bars, cafés, associations organisent des ateliers avec des experts de la réparation, l'occasion de donner une chance de survie à vos appareils électroniques ou votre électroménager.
- Faire jouer la garantie
- Trouver un réparateur près de chez soi
- Apprendre à réparer soi-même (tuto sur internet)
- Entretien ses équipements = allonger la durée de vie
- Acheter d'occasion = faire des économies



**ALERTE TRI !**

**LA QUALITÉ DU TRI SE DÉGRADE**



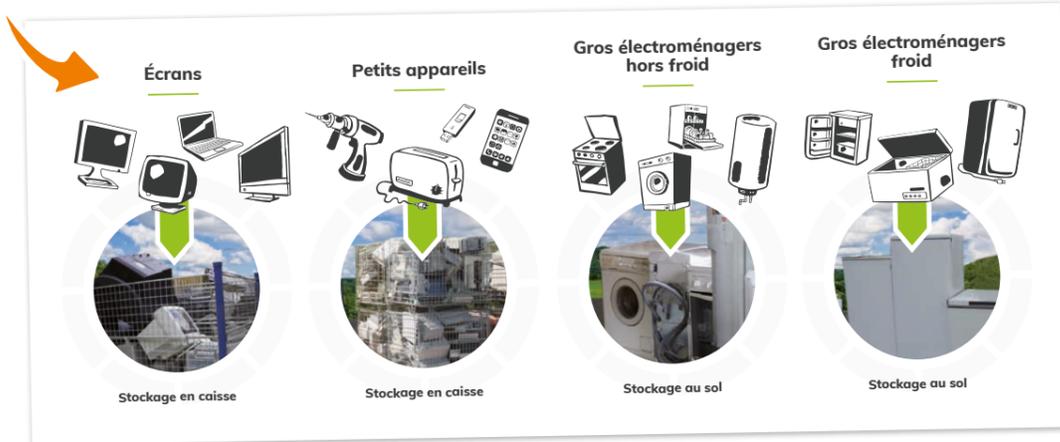
**PAS DE VERRE DANS LE BAC JAUNE**

TOUS INTÉRESSÉS - TOUS RESPONSABLES

## 3 BONNES RAISONS DE RECYCLER SES APPAREILS ÉLECTRIQUES :

- **Protéger l'environnement** > les appareils électriques contiennent des matières polluantes, c'est pour cela qu'il est important de les déposer en déchetterie afin qu'ils soient dépollués par la suite.
- **Économiser nos ressources naturelles** > Déposer ses appareils en déchetteries permet de réutiliser les matières premières qui ont été récupérées pour la fabrication d'un nouvel équipement.
- **Favoriser la prévention et l'emploi en France** > Le fait d'emmener ses déchets électriques en point de collecte crée une source d'activité pour environ 7 000 personnes employées par la filière agréée. Et près de 2 250 contrats en insertion dans l'économie sociale et solidaire ont été créés.

**Aperçu des appareils électriques que je peux déposer dans ma déchetterie :**



## PENSEZ AUX BORNES TEXTILES !

*Vous avez fait du tri dans vos placards et vous ne savez pas quoi faire des vêtements, chaussures ou linge de maison que vous n'utilisez plus, pensez aux bornes textiles ! Il y en a sûrement une près de chez vous dans votre commune ou en déchetterie.*

**COMMENT ?** Déposez vos vêtements et linge de maison propres et secs en sacs fermés et vos chaussures liées par paires (ne pas mettre de linge humide). Déposez vos textiles et chaussures quel que soit l'état.

**OÙ ?** Dans les bornes présentes dans nos 4 déchetteries ou dans votre commune (Retrouvez les adresses sur notre site internet <https://sirtomra.fr/que-faire-de-nos-dechets/la-collecte-des-textiles/>)

**QUOI ?**



**ET APRÈS ?** Ils sont triés pour être soit : Revendus en boutique de seconde main | Réduits en fibres, ils peuvent devenir du rembourrage de coussins, de l'isolant, des filtres... | Découpés en carré, ils deviendront des chiffons pour l'industrie | Quand les fibres sont refilées, on fabrique de nouveaux textiles, les chaussures deviennent des semelles | Coupés en lanières ou broyés ils peuvent intégrer des autres produits pour faire par exemple de la neige artificielle, des sols de terrains de sports...

## QUE METTRE DANS LA BENNE MOBILIER EN DÉCHETTERIE ?

- **Tous les meubles sont acceptés** : du jardin et de la maison
- **Quel que soit le matériau** : bois, métal, plastique...
- **Quel que soit l'état** : cassés, sales, déchirés...
- **Même les meubles démontés** : tiroir, planche...

### QUE FAIT ÉCO-MOBILIER DES MEUBLES COLLECTÉS ?

Les meubles usagés collectés sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.



**écomobilier**  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

## ALERTE TRI !

LA QUALITÉ DU TRI SE DÉGRADE



**PAS D'ORDURES MÉNAGÈRES DANS LE BAC JAUNE**

TOUS INTÉRESSÉS - TOUS RESPONSABLES



**N'en jetez plus ! Rentrée 2020**

SIRTOMRA - 6 rue Félix Desnoyers - 45170 Neuville-aux-Bois - 02 38 91 58 95 - [sirtomra@wanadoo.fr](mailto:sirtomra@wanadoo.fr)

Édition : SIRTOMRA - Directeur de la publication : Jean-Louis RICHARD - Conception & réalisation : Page de Marque communication - Crédit photos : Adobe Stock

Tirage : 13 000 exemplaires sur papier recyclé - Journal gratuit.